

Marseille – *Oppidum* du Verduron

Loup Bernard



Éditeur

Ministère de la culture

Édition électronique

URL : <http://adlfi.revues.org/6278>

ISSN : 2114-0502

Référence électronique

Loup Bernard, « Marseille – *Oppidum* du Verduron », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 02 mars 2017. URL : <http://adlfi.revues.org/6278>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mars 2017.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Marseille – *Oppidum* du Verduron

Loup Bernard

Identifiant de l'opération archéologique : 7238

Date de l'opération : 2007 (FP)

Inventeur(s) : Loup Bernard (SUP)

- 1 Les campagnes de 2007 ont visé à finaliser la fouille des niveaux archéologiques restants, afin de disposer de données exhaustives sur cet habitat [BSR PACA, 2005 : 125-126 (notamment le plan fig. 60) et 2006 : 137-138]. Deux pièces qui semblaient intactes ont été fouillées et ont permis de comprendre le plan général. D'autres ont fait l'objet de sondages, afin de déterminer si des lambeaux de sols ont pu survivre à une exposition aux intempéries d'un siècle. La ruelle ouest a été fouillée, en une fois, afin d'avoir une vue d'ensemble de l'utilisation de ces espaces dans l'habitat. Parallèlement, nous avons procédé au démontage d'un certain nombre de bermes qui avaient été conservées (surtout des conteneurs en terre crue) : les résultats se sont avérés pauvres en mobilier comme en enseignements.
- 2 Le paléomagnétisme des foyers a fait l'objet d'études par Ian Armit et Cathy Batt (University of Bradford) ; cette étude permettra de disposer d'une base statistique et pourra permettre par la suite de tester le synchronisme de la destruction des sites de la fin du III^e s. av. J.-C. et de disposer à terme de datations absolues sur les sites de cette période.
- 3 Les deux pièces qui semblaient préservées (Z4 C5 et Z4 C6) ont livré une stratigraphie complexe et se sont révélées décevantes à la fouille. Comme les autres cellules des îlots latéraux, elles sont accolées au rempart, or à cet endroit le rempart présente une faiblesse : un grand bloc (0,80 m x 1,00 m environ) dont le pendage file vers la pente. Le rempart s'est écroulé à cet endroit, peu de temps après sa construction probablement, emportant avec lui les murs et sols de ces pièces. Dans la foulée, les habitants ont construit hâtivement un contrefort à l'extérieur du rempart, puis ont rattrapé le niveau de sol en y déposant ce qu'il restait du mobilier initial probablement des deux cellules.

Cette poche de mobilier concorde au niveau typologique avec celui du reste du site, elle s'étendait à cheval sur les deux pièces et avait coulé sur le rempart, sans qu'il soit possible de dater précisément ce dernier mouvement taphonomique avant ou après la destruction antique de l'établissement.

- 4 Le niveau de la pièce la plus au nord a été remonté d'une trentaine de centimètres, ce qui correspond au petit lambeau de sol mis au jour dans l'angle nord-ouest de la pièce. Du sol original, dont seul le seuil a pu être retrouvé, nous n'avons rien en place, pas plus que sur le deuxième niveau. Ce second niveau a été remblayé, d'abord avec les ruines des deux pièces originales, puis par un rajout de « grave antique », cette terre jaune sableuse avec des inclusions de pierres anguleuses qui a servi sur tout le site à drainer les niveaux de fondation.
 - 5 L'érosion récente du site nous a malheureusement privés des informations liées à la fonction de la première pièce après sa reconstruction et n'a livré aucun élément quant à une possible remise en service de la seconde.
 - 6 La fouille de pièces très érodées, dégagées il y a de cela un siècle par Stanislas Clastrier, n'a livré ni structure ni mobilier en place ; en revanche un effet de paroi permet de proposer l'existence d'une pièce supplémentaire au nord-ouest de l'îlot central.
 - 7 Le reste de travaux effectués concernait la fouille des ruelles, qui n'a fourni que peu de mobilier antique, et le démontage de différentes bermes (principalement des conteneurs en terre crue).
 - 8 Ces résultats permettent de compléter le plan du site et de réfléchir à l'organisation spatiale générale de l'habitat. Hors rempart, un certain nombre de tranchées a permis de contredire le sondage de 2000 qui nous avait semblé attester l'existence d'un fossé en amont du site, vers le nord. La manière dont le substrat rocheux « remonte » pour atteindre le niveau de fondation des remparts exclut la présence d'un fossé.
 - 9 LOUP Bernard
-

INDEX

Index géographique : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône (13), Marseille (13055)

Index chronologique : âge du Fer, III^e siècle av. J.-C.

operation Fouille programmée (FP)

AUTEURS

LOUP BERNARD

SUP